

## Webinaire sur les usages du tableau de bord de la performance des ESMS

du jeudi 18 mars 2021 de 14h à 16h

### RÉPONSES À L'ENSEMBLE DES QUESTIONS POSÉES AVANT/PENDANT L'ÉVÈNEMENT.

#### 1ère partie : Bilan de la campagne 2020

#### Temps d'échanges n°1

	Question	Eléments de réponse
Q 1a	“Comment remplir les données de façon efficace sans y passer des heures ?”	<ol style="list-style-type: none"><li>1) du côté des administrations (centrales notamment) : assurer une stabilité des indicateurs d'une année à l'autre</li><li>2) du côté des ESMS : anticiper (grille de préparation à la collecte), s'organiser en interne (cf. e-learning), avoir un SI qui permet facilement le requêtage, ne pas hésiter à échanger avec d'autres ESMS du territoire pour échanger sur vos pratiques respectives</li></ol> <p>Voir aussi comment nos 2 témoins (ADAPEI) s'organisent en interne.</p>

<p><b>Q 1b</b></p>	<p><b>“Quelles sont les évolutions de la campagne 2020 sur le Système d'Information et le Développement Durable ?”</b></p>	<p>Sur ce sujet, voir le document “synthèse des évolutions” intégré au kit outils 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DD : intégration de 5 indicateurs issus de “Mon observatoire du développement durable” (= outil qui permet d'établir un état des lieux de la maturité de la démarche DD dans une structure sanitaire ou médico-sociale dans toutes ses dimensions : sociale, sociétale, environnementale, économique, achats et gouvernance).</li> <li>- Système d'information : évolution conséquente avec l'intégration de nouveaux indicateurs qui permettent de répondre à 2 questions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ESMS dispose-t-il des éléments socles garantissant le bon fonctionnement de son SI (gouvernance, moyens alloués, équipement, sécurité, etc.) ?</li> <li>- Quel est l'usage du SI dans l'ESMS (pilotage, fonctions supports, dossier informatisé de l'utilisateur / du résident) ?</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Q 1c</b></p>	<p><b>“Quels sont les liens avec SERAFIN-PH ?”</b></p>	<p>Sur cette question : il existe un document intitulé “synthèse de la nomenclature des prestations pour le TdB MS”, intégré dans les kits outils (reprise non exhaustive des prestations SERAFIN-PH).</p> <p>En 2016, il a été décidé d'articuler le tableau de bord avec les travaux en cours dans le cadre de SERAFIN-PH. Cette articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH permet de décrire de façon commune et partagée sur la base d'un “dictionnaire commun”, les prestations mises en œuvre par les ESMS et leurs OG. Elle permet aussi d'améliorer la description des prestations directes et indirectes mises en œuvre par les ESMS et leurs OG.</p> <p>La notion de prestations directes / indirectes est utilisée dans le TdB MS au niveau : des données de caractérisation OG, des données de caractérisation ESMS, et de l'indicateur “taux de prestations externes sur les prestations directes”.</p> <p>Par ex : Dans les questionnaires TdB MS, chaque ESMS doit indiquer comment il réalise les prestations (directes) en matière d'autonomie : manière (non concerné, régulièrement, ponctuellement), et mode de réalisation (en interne, externalisation, mutualisation). Le document “synthèse des prestations” est une aide pour comprendre précisément ce qui est défini comme “prestation en matière d'autonomie”.</p>
<p><b>Q 1d</b></p>	<p><b>Questions sur les évolutions des indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>“Les indicateurs évoluent-ils ? En tant que SSIAD, je pense que certains indicateurs ne sont pas représentatifs de notre activité. Je pense qu'il</b></li> </ul>	<p>Jusqu'à récemment, le TdB MS était en phase d'expérimentation, puis de montée en charge. D'où des ajustements à chaque nouvelle campagne sur les données et informations demandées.</p> <p>A présent, nous entrons dans une phase de stabilisation. Si des évolutions restent possibles, elles seront néanmoins modérées, et surtout pour s'assurer de la pertinence et la cohérence avec les objectifs poursuivis par les ESMS, et leur utilisation correcte.</p> <p>Les évolutions d'indicateurs sont proposées par un comité technique, auxquels participent les ARS et les</p>

	<p><b>serait instructif de faire un bilan avec chaque type de structure à l'issue de cette campagne pour que vous ayez les retours sur ce sujet.”</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>“Quelles sont les instances qui vous permettent de réajuster les indicateurs, qui vous permettent d'avoir nos retours sur la pertinence ou non de ces indicateurs ?”</b></li> <li>- <b>“Est-il prévu des évolutions sur la plateforme elle-même et surtout des indicateurs supplémentaires, nouveaux?”</b></li> <li>- <b>“Certains indicateurs sont nouveaux chaque année et inconnus au début de l'année concernée. Nous n'avons donc pas toujours collecté en amont les données demandées. Serait-il possible de nous fournir la grille des collectes bien en amont de l'année à collecter?”</b></li> </ul>	<p>CD (qui ont des échanges avec les gestionnaires d'ESMS durant les campagnes), ainsi que quelques représentants des ESMS et OG. Les ARS, CD et ESMS peuvent donc faire remonter des besoins et remarques qu'ils ont observés / collectés durant les campagnes.</p> <p>Ces propositions d'évolution sont ensuite soumises pour approbation à un comité stratégique (CoStrat). Aux réunions de ce CoStrat sont présents : la DGCS, l'ANAP, l'ATIH, la CNSA, la HAS, le SG, les ARS / CD, mais aussi les fédérations représentatives des gestionnaires d'ESMS.</p> <p>Les changements que vous observez chaque année sont donc le fruit d'un relativement long processus collaboratif, auquel sont associés directement (par le biais de leurs fédérations) ou indirectement (par l'intermédiaire des remontées des ARS/CD) les gestionnaires d'ESMS.</p> <p>Aujourd'hui, l'outil est stabilisé, avec une quarantaine d'indicateurs et des données de caractérisation qui ont peu de raison de changer. La dernière révision des indicateurs SI et l'intégration des données relatives au développement durable en 2020 répondent aux nouvelles préoccupations des acteurs.</p> <p>En ce qui concerne la plateforme TDB MS, développée et hébergée par l'ATIH, à ce jour il n'y a pas d'évolutions prévues.</p> <p>Ce processus prend du temps. Et les campagnes successives ne sont espacées que de quelques mois (entre la mise à disposition du benchmark et la mise en ligne du kit outils pour la campagne suivante). Il est donc difficile d'envisager une mise à disposition du kit outils très en amont du début de la campagne. Puisque le kit outils ne peut être validé et mis en ligne qu'une fois le processus de concertation décrit ci-dessus terminé.</p>
<p><b>Q 1e</b></p>	<p><b>“La grille de préparation à la collecte est-elle importable depuis la plateforme TdB MS ?”</b></p>	<p>Non. Seul le fichier d'import est téléchargeable depuis la plateforme TdB MS.</p> <p>La grille de préparation à la collecte est jointe chaque année au kit outils (au format Excel).</p>

<p><b>Q 1f</b></p>	<p><b>“Est-il possible d'avoir à nouveau les dates des inscriptions aux formations PLAGE?”</b></p>	<p>Les dates de formation PLAGE proposées par l'ATIH sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 24 mars 2021, à 14h (lien d'inscription : <a href="https://atih.webex.com/atih/onstage/g.php?MTID=e8640b72152a7d433eeb9edb2bb7852f2">https://atih.webex.com/atih/onstage/g.php?MTID=e8640b72152a7d433eeb9edb2bb7852f2</a>)</li> <li>- Le 1er avril 2021, à 14h (lien d'inscription : <a href="https://atih.webex.com/atih/onstage/g.php?MTID=e3d9f3fc3ca6545b69abda4a758201c45">https://atih.webex.com/atih/onstage/g.php?MTID=e3d9f3fc3ca6545b69abda4a758201c45</a>)</li> </ul> <p>Les dates de formation PLAGE proposées par l'ARS sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 13 avril 2021, à 10h</li> <li>- Le 22 avril 2021, à 14h30</li> </ul> <p>Lien d'inscription : <a href="https://www.mapes-pdl.fr/actualites-nationales/campagne-2021-tdb-ms-2/">https://www.mapes-pdl.fr/actualites-nationales/campagne-2021-tdb-ms-2/</a></p>
<p><b>Q 1g</b></p>	<p><b>“Avez-vous une visibilité sur la date de mise à disposition du kit d'outils?”</b></p> <p><b>“Le kit outils pour la campagne 2021 est disponible sur le site de l'ANAP ?”</b></p>	<p>Le kit outils 2021 a été mis à disposition des OG et des ESMS le 24 mars 2021.</p> <p>Il est téléchargeable sur le site internet de l'ATIH : <a href="https://www.atih.sante.fr/tdb-esms-2021-0">https://www.atih.sante.fr/tdb-esms-2021-0</a></p> <p>Le kit outils 2021 sera également téléchargeable sur les sites internet de l'ARS (<a href="https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/medico-social-tableau-de-bord-de-la-performance">https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/medico-social-tableau-de-bord-de-la-performance</a> ) et de la MAPES (<a href="https://www.mapes-pdl.fr/outils-et-documentations/comptabilite-analytique-et-pilotage-decisionnel/tableau-de-bord-de-la-performance-esms/">https://www.mapes-pdl.fr/outils-et-documentations/comptabilite-analytique-et-pilotage-decisionnel/tableau-de-bord-de-la-performance-esms/</a> ).</p>
<p><b>Q 1h</b></p>	<p><b>“[Nous avons] demandé un délai pour les ERRD 2020, si celui-ci est accordé, un délai est-il prévu pour le Tableau de bord ?”</b></p>	<p>La période de collecte des données du TdB MS pour la campagne 2021 est prévue du lundi 19 avril 2021 au lundi 31 mai 2021 (inclus).</p> <p>A ce jour, aucun report de ces dates n'est prévu (que ce soit celle de début ou celle de fin de collecte).</p>

## 2nde partie : Les usages du TdB

- 1) Usages par l'ARS
- 2) Enjeu de la fiabilité des données
- 3) Introduction aux matrices de gestion

### Temps d'échanges n°2

	Question	Eléments de réponse
Q 2a	<b>“Il existe un traitement des données RH issues des DSN (RAMSES). Quels croisements sont réalisés avec les données RH du TdB MS et quelle utilité d'avoir ces deux sources ?”</b>	<p>RAMSES (Réguler et accompagner la masse salariale et l'emploi du secteur social et médico-social) a été créé par la DGCS en 2019 (arrêté du 6 décembre 2019). Il s'agit d'un traitement automatisé de données à caractère personnel issues des DSN, permettant de construire des indicateurs agrégés destinés à piloter les effectifs et à fixer des taux d'évolution de la masse salariale des ESMS.</p> <p>La question de l'articulation entre le TdB MS et les autres sources d'informations est une préoccupation des administrations centrales, afin de limiter le travail de renseignement des données pour les gestionnaires, et les risques d'erreurs liés aux multiples saisies.</p> <p>Les premières mises en œuvre concrètes de ces articulations ont débuté en 2020, avec l'injection des données des comptes administratifs et des états réalisés des recettes et des dépenses (ERRD) des applications de la CNSA. Un autre travail a été fait avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) pour relier ses enquêtes sur les personnes âgées et handicapées avec le tableau de bord. En effet, certaines données issues de l'enquête EHPA ont été injectées dans la plate-forme TdB MS. Cette articulation devrait être répétée pour la prochaine enquête quadriennale DREES (enquête ES-PH).</p> <p>Ce type d'articulation se développera peut-être avec d'autres sources de données par la suite.</p>
Q 2b	<b>“Où trouver ces matrices de gestion ?”</b>	<p>L'ANAP a publié un document intitulé <i>“Perspectives d'usages du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social”</i>. Il est téléchargeable sur le site internet de l'ANAP :</p>

	<p><b>“Où se procure-t-on les études présentées à la fin de la présentation de l’ANAP?”</b></p>	<p><a href="https://ressources.anap.fr/pilotage/publication/2736">https://ressources.anap.fr/pilotage/publication/2736</a></p> <p>L’annexe 3 de ce guide est consacrée aux matrices de gestion qui décrit la méthode de réalisation des matrices. En revanche, les matrices en elles-mêmes ne sont qu’un prototype, non mis à disposition pour des raisons de niveau d’autorisation des données.</p> <p>Les études thématiques TdB MS, évoquées dans la partie “perspectives” de la présentation de l’ANAP vont être publiées prochainement sur le site internet de l’ANAP. Il y aura également une fiche méthodologique permettant de produire d’autres études sur d’autres thématiques.</p>
<p><b>Q 2c</b></p>	<p><b>“Cela me semble peu adapté de se baser sur des indicateurs 2018 pour gérer les attributions des primes pendant la crise de 2020....”</b></p>	<p>L’attribution des primes Covid s’est faite durant l’été 2020. A cette date, la campagne TdB MS 2020 (qui a porté sur les données 2019) n’avait pas encore débuté. Les données les plus à jour dont disposaient les administrations centrales pour calibrer les enveloppes financières dans des délais très restreints étaient celles issues de la campagne TdB MS 2019 (qui a porté sur les données 2018).</p> <p>En région PdL, de nombreux échanges ont eu lieu entre les OG / ESMS et les équipes de l’ARS pour faire les ajustements nécessaires.</p>
<p><b>Q 2e</b></p>	<p><b>“Quelles sont les données qui intéressent précisément l’ARS ?”</b></p>	<p>Toutes les données intéressent l’ARS !</p> <p>A ce jour, l’ensemble des axes du TdB MS sont mobilisés, de façon plus ou moins importante toutefois. Jusqu’à présent, les données les plus utilisées ont été celles sur les usagers (axe 1) et sur les ressources humaines (axe 2).</p> <p>Mais l’usage des données issues du TdB MS se développe en interne à l’ARS PdL. Et de plus en plus de services et directions utilisent cette source d’informations. Par exemple, les données relatives aux systèmes d’information étaient assez peu exploitées, mais elles sont devenues essentielles lorsque l’ARS a lancé l’appel à projets “programme ESMS numérique”.</p> <p>Cet exemple nous montre que de futurs usages du TdB MS sont à prévoir, que nous ne connaissons pas encore. Nous les découvrirons au fur et à mesure des évolutions que connaîtra le secteur médico-social dans les années à venir.</p>

#### 4) Usages par les OG / ESMS

- Retour d'expériences de l'ADAPEI 25
- Retour d'expériences de l'ADAPEI 33

#### Temps d'échanges n°3

	Question	Eléments de réponse
Q 3c	<b>Précisément, comment se saisir des tableaux de bord pour en faire un outil de pilotage d'établissement ?</b>	<p>Le Tableau de bord a été construit autour de 14 questions clés que tout gestionnaire se pose dans le cadre du pilotage de son établissement. Les indicateurs correspondant à ces questions peuvent donc étayer certains propos et mettre en évidence les écarts éventuels entre sa ou ses structure(s) et les structures de même capacité au niveau national. Par exemple, différents indicateurs du tableau de bord peuvent être ciblés, exploités et utilisés pour alimenter les échanges avec des instances internes de l'établissement : indicateurs Ressources humaines et ratios financiers pour le Conseil d'administration ; données sur les personnes accompagnées pour le Conseil de la vie sociale (taux d'hospitalisation, taux de sortie par décès) ; données sur le taux d'absentéisme pour le comité technique d'établissement ou les instances représentatives du personnel (IRP).</p> <p>Les présentations faites par l'ANAP, puis par les ADAPEI du Doubs et de la Gironde sont des illustrations de la façon dont les organismes gestionnaires peuvent se saisir des données issues du tableau de bord.</p> <p>Pour d'autres exemples, n'hésitez pas à prendre connaissance des retours d'expériences présentées dans l'annexe 1 "Monographies" de la Publication "Perspectives d'usage du TDB MS"</p>